



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
30 juillet 2020

Séance du 04/08/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le quatre août, à 18 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
10

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés : Isabelle MAZOYER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique ARCIDIACONO

Délibération n°D_2020_041

Désignation du délégué au sein du syndicat intercommunal AGEDI

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 23/05/2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.DI., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE** Monsieur DEORSOLA Jean-Paul, Maire, domicilié 8 Rue du Jas 04230 MALLEFOUGASSE, comme délégué de la collectivité au sein de l'établissement spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.DI conformément à l'article 10 des statuts.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.



2020 - 094

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA



RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/08/2020 004-210401097-20200804-D_2020_041-DE